

« Maintenir les équilibres et transmettre les richesses »

COMITE DE PROGRAMMATION
Mercredi 07 juillet 2021
A Sommières – Espace Lawrence Durrell

COMPTE RENDU

Séance du mercredi 07 juillet 2021

Date de convocation : mercredi 30 juin 2021

Membres en exercice : 24 titulaires et 24 suppléants

Membres votants : 13 votes exprimés /24

La règle du double quorum est respectée : quorum général 12/24, quorum privé 7/13.

L'an deux mille vingt et un, le sept juillet, le Comité de programmation du GAL Vidourle Camargue a été consulté.

Présents :

Collège public : Josiane ROSIER-DUFOND, Katy GUYOT, Philippe GRAS, Sonia AUBRY, Julie CROIN, Chantal VILLANUEVA

Sans voix délibérative : Pierre MARTINEZ

Collège privé : Pascal CHABERT, Daniel PAYEN, Robert LEFORT, Claire THIERRY,

Sans voix délibérative : Denis RODRIGUEZ, David QUINOT

Collège société civile : Daniel RÉMY, Catherine BERTI, Claude CONSTANT

Sans voix délibérative : Florence COUVREUR

Techniciens / partenaires : Karine DIAZ

Équipe du GAL :

Maxime Charlier, Aude Faye, Catherine Bazile, Adrien Montizon, Titouan Denimal-Pinto

Excusés :

Collège des collectivités : Francine Chalmeton, Thierry Agnel, Christiane Espuche,

Collège privé : Marie José Querel, Gil Grea, Rémi Dumas, Lysia Jonquet, Nathalie Bruel, Stephan Jannez

Collège société civile : Annelise Chevalier

Techniciens / partenaires : Zoé VALLAT, Lucie MOON

M. le Président, Pierre Martinez, ouvre la séance et remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

ORDRE DU JOUR :

I. Etat de la maquette financière et informations sur les sous-réalisations

II. Avis d'opportunité

- FA1 Entrepreneuriat - Création d'une épicerie à Montmirat - **Xavier péan (SAS en création)**
- FA1 Entrepreneuriat - Création d'une marque de valorisation de la viande de taureau - **Stéphane Parys (SAS en création)**
- FA2 Tourisme - Création d'une bibliothèque d'images et de vidéos sur la destination « Vignoble et Découverte » - **PETR Vidourle Camargue**
- FA2 Tourisme - Nouvel espace muséographique au Seaquarium du Grau du Roi - **SEM SEGEL Le Seaquarium**
- FA2 Tourisme - Digitalisation du sentier pédagogique du Mas de la Comtesse - **SAS Mas de la Comtesse**
- FA2 Tourisme - Création d'une station mobile de location de vélos électriques - **SARL VAE**
- FA5 Patrimoine - Rénovation et embellissement des ombrières des arènes de Vauvert - **Commune de Vauvert**
- FA5 Patrimoine - Valorisation et équipement de la Maison du Boutis - **Association Les Cordelles - Boutis en Vaunage**
- FA5 Patrimoine - Edition d'un ouvrage sur le patrimoine archéologique du PETR - **Daniel Guilhaume**

III. Programmation selon retour de l'autorité de gestion

- FA2 Tourisme - Agrandissement du Spinaker - **Le SPINAKER**
- FA2 Tourisme - Digitalisation du sentier pédagogique du Mas de la Comtesse - **SAS Mas de la Comtesse**
- FA2 Tourisme - Création d'une chambre d'hôtes flottante. Rêves d'O. - **Sandrine RIOS**

IV. Questions diverses

- Scénario de programmation de l'enveloppe financière de transition 2021 - 2022 ;
- Ajout d'un type d'opération à la fiche action 1 : Entrepreneuriat ;
- Validation des nouveaux membres.

COMPTE RENDU :

I. Etat de la maquette financière et informations sur les sous-réalisations

Parmi les projets pour lesquels la subvention LEADER a été versée, certains ont subi une sous-réalisation des dépenses éligibles. Cela ne signifie pas toujours un projet amoindri, mais parfois une modification des dépenses prévues qui deviennent malheureusement inéligibles.

FA	Nom du projet	Porteur de projet	Montant voté	Sous – réalisation
1	Equid'Forme	Mme Bonnet Julie	8 874,92 €	- 478,41 €
1	Demain sur Terre	Mme Genaux et Mme Lemire	5 539,32 €	- 0,01 €
			Total	- 478,42 €
	En cours d'instruction de paiement : ALMA NAUTIC, sous-réalisation prévue de			- 6 198,96 €

La maquette financière actualisée avant la présente séance du 7 juillet 2021 fait apparaître une quasi-consommation totale des lignes budgétaires dédiées à l'entrepreneuriat, au tourisme et à la cohésion sociale. Si l'on considère les 15 dossiers en cours de constitution ayant déjà obtenu une note favorable, les enveloppes sont globalement déficitaires de 196 298,58€.

	FA1 Entrepreneuriat	FA2 Tourisme	FA3 Employabilité	FA4 Cohésion sociétale	FA5 Patrimoines	FA6 Coopération	FA7 Animation GAL
Enveloppe Fiche-Action	290 964 €	355 133 €	158 129 €	411 855 €	569 942 €	64 286 €	573 119 €
Projets programmés après CP 07/04/21	20 projets 284 287 €	18 projets 355 133 €	8 projets 129 326 €	17 projets 409 001 €	22 projets 558 391 €	3 projets 50 214 €	7 projets 549 698 €
Montant disponible	6 677,38 €	- €	28 803,25 €	2 854,07 €	11 550,76 €	14 072,32 €	23 420,95 €
Dossiers en opportunité après CP 07/04/21	4 projets 69 930,34 €	6 projets 117 257,58 €	0 projets - €	3 projets 43 466,80 €	1 projets 35 200,00 €	1 projets 17 822,59 €	0 projets - €
Projection de l'enveloppe restante	- 63 252,96 €	- 117 257,58 €	28 803,25 €	- 40 612,73 €	- 23 649,24 €	- 3 750,27 €	23 420,95 €

II. Avis d'opportunité

Fiche Action 1 Entrepreneuriat	Création d'une EPICERIE à MONTMIRAT			
Maître d'ouvrage	SAS Xavier PEAN			
Localisation du projet	Montmirat			
Calendrier d'exécution	septembre 2021			
Objectif fiche action	Soutien aux investissements de création, développement et maintien de commerces et services de proximité			
Points d'intérêt	Le projet offre un accès aux produits de première nécessité (dans un village qui en est dépourvu) mais aussi un lieu de vie social. Il se fournira principalement en produits bio, en vrac et en circuits courts.			
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> • Caisse enregistreuse : 3 325,00 € • Meubles réfrigérés : 3 200,00 € • Etiqueteuses : 145,00 € • 5 buffets : 1 529,17 € • Meubles fruits et légumes : 4 600,00 € • Comptoir : 383,33 € 			
Plan de financement prévisionnel	Co-financeur à déterminer Autofinancement Aide Leader Coût total éligible HT	10 % 50 % 40 %	1 318,25 € 6 591,25 € 5 273,00 €	Taux maxima d'aide publique = 50 % 13 182,50 €

Remarques en séance :

Le comité propose au porteur de se rapprocher du réseau des "Militant du Goût".

Vote	
Validation de la grille de notation : 15/20 Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

Fiche Action 1 Entrepreneuriat	COMMERCIALISATION DE PRODUITS TRANSFORMÉS DE TAUREAU HAUT DE GAMME			
Maître d'ouvrage	SAS en création - Stéphane Parys			
Localisation du projet	Aubais			
Calendrier d'exécution	Janvier 2022			
Objectif fiche action	Soutien à la création, développement, transmission d'entreprise			
Points d'intérêt	Le projet aide à la diversification et la pérennisation de 6 manades et promeut une image haut de gamme de la Camargue à échelle régionale.			
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> • Etude et conseil marketing : 10 000 € • Bureautique et mobilier : 10 000 € • Matériel de laboratoire : 30 000 € • Communication : 15 000 € • Signalétique et publicité : 10 000 € 			
Plan de financement prévisionnel	Région Occitanie Autofinancement Aide Leader Coût total éligible HT	17 % 50 % 33 %	12 500,00 € 37 500,00 € 25 000,00 €	Taux maxima d'aide publique = 50 % 75 000,00 €

Remarques en séance :

En l'état des connaissances sur le projet, il n'est pas possible d'affirmer qu'il participe à la stratégie du GAL. L'initiative des 6 manadiers ne doit pas concurrencer le développement du cahier des charges de l'AOP Taureau de Camargue. De plus, une minorité des manades associées sont réellement sur le territoire du PETR. Si la marque

n'utilise pas et ne communique pas sur l'utilisation de viande labellisée AOP, elle ne garantit pas la traçabilité de la matière première.

En attente de l'éclairage du syndicat de promotion de l'AOP Taureau de Camargue, le comité décide d'ajourner le dossier.

Fiche Action 1 Entrepreneuriat		BIBLIOTHÈQUE D'IMAGES ET DE VIDÉOS DE LA DESTINATION « VIGNOBLES VIDOURLE CAMARGUE »			
Maître d'ouvrage	PETR Vidourle Camargue				
Localisation du projet	Territoire du PETR				
Calendrier d'exécution	Juillet 2021 – novembre 2021				
Objectif fiche action	Elaboration et conduite de stratégies de développement et réseaux de prestataires touristiques				
Points d'intérêt	Le projet promeut l'agritourisme et le patrimoine local. Il modernise la communication du nouveau label "Vignobles & Découvertes" et de son réseau d'ambassadeurs.				
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> 22 mini-vidéos portrait de vignerons: 13 100,00 € Campagne de 300 photos : 13 602,00 € 				
Plan de financement prévisionnel	Co-financement à déterminer	16 %	4 272,32 €	Taux maxima d'aide publique = 80 %	
	Autofinancement	20%	5 340,40 €		
	Aide Leader	64 %	17 089,28 €		
	Coût total éligible TTC		26 702,00 €		

Remarques en séance :

Le projet permet de se saisir réellement du potentiel du nouveau label V&D qui n'aurait aucune retombée sans communication moderne et de qualité.

Vote	
Validation de la grille de notation : 15/20 Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0 Non votant : 1 <i>Mme ROSIER DUFOND ne prend pas part au vote au titre du PETR.</i>

Philippe GRAS s'excuse et quitte la séance du comité de programmation comme indiqué en amont.

Fiche Action 2 Tourisme		CREATION D'UN ESPACE MUSEOGRAPHIQUE TRAITANT DES DECHETS PLASTIQUES EN MER			
Maître d'ouvrage	SEM SEGEL Le Seaquarium				
Localisation du projet	Le Grau-du-Roi				
Calendrier d'exécution	Juillet 2021 – novembre 2022				
Objectif fiche action	Réhabilitation de sites de loisirs destinés à un public touristique				
Points d'intérêt	Le projet maintient l'attractivité touristique du territoire et sensibilise à la protection de l'environnement.				
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement intérieur d'un nouvel espace de muséographie: 289 980,00 € 				
Plan de financement prévisionnel	Etat	48 %	139 198,75 €	Taux maxima d'aide publique = 80 %	
	Autofinancement	20%	57 996,00 €		
	Aide Leader	32 %	92 785,25 €		
	Coût total éligible HT		289 980,00 €		

Remarques en séance :

Le comité s'est questionné sur le poids potentiel de ce projet dans l'enveloppe FEADER « de transition » pour les années 2021-2022, tout en confirmant l'opportunité d'un tel projet sur le territoire. Un plafond de 50 000€ pourrait être reconduit dans les règles de cette enveloppe future.

Vote	
Validation de la grille de notation : 14,5/20 Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

Fiche Action 2 Tourisme	DIGITALISATION D'UN SENTIER DE DECOUVERTE PEDAGOGIQUE SUR LA CAMARGUE			
Maître d'ouvrage	SAS MAS DE LA COMTESSE			
Localisation du projet	Aigues-Mortes			
Calendrier d'exécution	mai 2021 à janvier 2022			
Objectif fiche action	Agritourisme comme levier du développement touristique ; Adaptation à la nouvelle demande des clientèles			
Points d'intérêt	Création d'une activité de loisirs touristiques pleine nature ludique et numérique pour mettre en valeur la Camargue Gardoise et ses activités traditionnelles (élevage, bovine, pêche, sel)			
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> • Application numérique 8 900,00 € • Création de la mascotte 400,00 € • Panneaux mascotte 996,84 € • Accrobranche 8 000,00 € 			
Plan de financement prévisionnel	CC Terre de Camargue Autofinancement Aide Leader Coût total éligible TTC	10 % 50 % 40 %	1 829,68 € 7 318,72 € 9 148,44 € 18 296,84 €	Maxima d'aide publique 50 %

Remarques en séance :

Mme GUYOT appui sur l'importance d'un accompagnement par des spécialistes du tourisme et de la scénographie de ce type de démarche afin d'en assurer une qualité durable.

Vote	
Validation de la grille de notation : 13,5/20 Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

Fiche Action 2 Tourisme	CRÉATION D'UNE STATION BEE'S DE VÉLOS ÉLECTRIQUES			
Maître d'ouvrage	SARL VAE – Gisèle OLLIVIER			
Localisation du projet	Aigues-Mortes			
Calendrier d'exécution	mai juin 2021			
Objectif fiche action	Adaptation à la nouvelle demande des clientèles : écotourisme			
Points d'intérêt	Le projet permet de répondre à une demande grandissante d'écotourisme. L'intérêt du projet réside dans l'aspect mobile des bases, par container, qui permet de les déplacer au plus près du lieu d'arrivée des touristes (ex : gare).			
Lignes de dépenses	Flotte de 30 vélos	60 000 €		
Plan de financement prévisionnel	CC Terre de Camargue Autofinancement Aide Leader Coût total éligible TTC	10 % 50 % 40 %	3 000 € 30 000 € 24 000 € 60 000 €	Maxima d'aide publique 50 %

Remarques en séance :

M. PAYEN informe le comité qu'à Sète, un prestataire propose la location de vélo sur des longues durées (6 mois) à destination des habitants. Présentés sur la fiche action tourisme, plusieurs projets de location de vélos électriques soulèvent le besoin d'actualisation de la stratégie du GAL pour formuler ses attentes vis-à-vis de ce type d'activité.

Vote	
Validation de la grille de notation : 14/20 Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 11 Abstention : 1 Contre : 0

Fiche Action 5 Patrimoines	MODERNISATION ET EMBELLISSEMENT DES ARÈNES JEAN BRUNEL DE VAUVERT			
Maître d'ouvrage	Commune de Vauvert			
Localisation du projet	Vauvert, Petite Camargue			
Calendrier d'exécution	juin 2021 à septembre 2022			
Objectif fiche action	Aménagement et équipement des lieux de la pratique des traditions taurines camarguaises			
Points d'intérêt	le projet vise à améliorer les conditions de programmation et d'accueil des spectateurs dans les arènes pour faire vivre la pratique de la courses camarguaises et globalement la culture bovine			
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> • Ombrières et treuils 27 721,76 € • Billetterie informatisée (matériel + logiciel) 12 977,00 € • Fresque murale sur chaque mur extérieur 15 000,00 € 			
Plan de financement prévisionnel	Région Occitanie Autofinancement Aide Leader Coût total éligible TTC	15 % 25 % 60 %	8 354,81 € 13 924,69 € 33 419,26 €	Maxima d'aide publique 80 %
			55 698,76 €	

Remarques en séance :

Le comité de programmation salue l'ajustement du plan de financement proposé par la commune de Vauvert depuis le comité technique et valide l'opportunité de ce projet.

Vote	
Validation de la grille de notation : 13,5/20 Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

Fiche Action 5 Patrimoines	VALORISATION ET EQUIPEMENT DE LA MAISON DU BOUTIS			
Maître d'ouvrage	Association Les Cordelles – Boutis en Vaunage			
Localisation du projet	Calvisson			
Calendrier d'exécution	du 01/07/2021 au 30/04/2022			
Objectif fiche action	Soutien aux opérations de recherche et de mise en valeur du patrimoine immatériel			
Points d'intérêt	Le projet concourt à la reconnaissance du Boutis à l'UNESCO et à son intégration dans la candidature du PETR Vidourle Camargue pour le label « Pays d'Art et d'Histoire »			
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> • Stagiaires inventaire et conservation 3 300,00 € • Mission photographie des collections 8 000,00 € • Borne interactive 3 643,20 € • Site internet 1 500,00 € • Infographie et dépliant communication 200,00 € 			
Plan de financement prévisionnel	Co-financier à déterminer Autofinancement Aide Leader Coût total éligible TTC	16 % 20 % 64 %	2 662,91 € 3 328,64 € 10 651,65 €	Maxima d'aide publique 80 %
			16 643,20 €	

Remarques en séance :

Suite à la question de Mme GUYOT quant à la capacité du porteur de projet à structurer une offre touristique et au soutien de ce dernier par la mairie de Calvisson, M. MARTINEZ partage en qualité de président de la Communauté de Communes du Pays de Sommières, l'intérêt que cette dernière porte à l'initiative.

Vote	
Validation de la grille de notation : 13,5/20 Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

Fiche Action 5 Patrimoines	Création d'ouvrage et vidéo de promotion du patrimoine archéologique TERROIR DE PIERRE ET D'HISTOIRE			
Maître d'ouvrage	Daniel Jacques GUILHAUME			
Localisation du projet	Vaunage, Pays de Sommière et Pays de Lunel			
Calendrier d'exécution	du 01/07/2021 au 30/06/2023			
Objectif fiche action	transmission d'une identité culturelle forte via le patrimoine			
Points d'intérêt	Le projet met en lumière du patrimoine protohistorique et gallo-romain dans l'ombre des grands ouvrages d'Art gardois			
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> • Impression livre 128 p/ 2 000 ex. 11 058,00 € • Graphisme/ mis en page 2 620,00 € • Réalisation/ Montage vidéo 8 327,04 € 			
Plan de financement prévisionnel	Co-financeur à déterminer	16 %	3 521,00 €	Maxima d'aide publique 80 %
	Autofinancement	20 %	4 401,01 €	
	Aide Leader	64 %	14 083,03 €	
	Coût total éligible TTC		22 005,04 €	

Remarques en séance :

Mme CROIN confirme l'importance partagée par le comité technique d'un suivi éditorial des archéologues professionnels des sites répertoriés dans l'ouvrage.

Vote	
Validation de la grille de notation : 10,5/20 Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 10 Abstention : 1 Contre : 1

III. Programmation selon retour de l'autorité de gestion

Fiche Action	Dossiers	Porteur	Note	FEADER	Coût total
FA2 Tourisme	Agrandissement du Spinaker	Le SPINAKER	17/20	25 000,00€	372 220,00€
FA2 Tourisme	Création d'une chambre d'hôtes flottante. Rêves d'O.	Sandrine RIOS	13,5/20	20 000,00€	97 000,00€
FA2 Tourisme	Digitalisation du sentier pédagogique du Mas de la Comtesse	SAS Mas de la Comtesse	13,5/20	7 318,72€	18 296,84€

Pour programmer ces dossiers sur la FA 2 Tourisme, il est nécessaire et proposé de transférer 52 318,72€ des fiches actions comme suit :

- FA3 Employabilité - 28 803,25 €
- FA4 Cohésion sociétale - 2 854,07 €
- FA5 Patrimoines - 11 550,76 €
- FA7 Animation - 9 110,64 €

Il est procédé au vote pour le transfert d'enveloppe entre la FA 2 et les FA 3, 4, 5 et 7 :

Vote	
Validation des transferts	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

Projet	FEADER Attribué	Vote
Agrandissement du Spinaker	25 000,00€	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0
Création d'une chambre d'hôtes flottante. Rêves d'O.	20 000,00€	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

Digitalisation du sentier pédagogique du Mas de la Comtesse	7 318,72€	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0 Non votant : Mme Espuche
---	-----------	---

IV. Questions diverses

- **Scénario de programmation de l'enveloppe financière de transition 2021 - 2022**

Pour rappel, l'enveloppe pour l'ex Languedoc est de **9,6 M€**
Pour 18 GAL, cela donne **en moyenne 550 k€ par GAL**

Montant demandé enveloppe complémentaire : **1,4 M€ pour 23 dossiers**
Déjà 393 600,05 € ont été votés en opportunité à ce jour

Rappel des priorités discutées les 10 février, 2 mars et 7 avril 2021 :

- Le développement économique du territoire (entreprises, services de proximité, produits locaux, tourisme),
- La cohésion sociétale et l'attractivité (mobilité, employabilité, jardins partagés et service socioculturel),
- La sauvegarde des traditions liées à la course camarguaise (patrimoine immatériel).

Un calendrier de réalisation contraint :

Clôture du FEADER 2014-2020 (dernier versement sur le compte du PP)	31/12/2025
Fin des instructions des demandes de paiement (dépôt solde)	30/06/2024
Fin d'exécution des projets (dernière facture acquittée)	31/12/2023
Fin de programmation (dossier avec convention signée)	31/10/2022
Date de fin des dépôts de dossiers complets auprès du GAL → 30/04/2022	

Au vu des priorités discutées et du calendrier d'exécution, la stratégie du LEADER pour la période de transition devra s'ajuster face à :

- ✓ L'afflux de projets d'achats de vélos électriques dans la cadre d'activités touristiques, en clarifiant le positionnement stratégique de la fiche action 2 Tourisme ;
- ✓ Les trop longs délais de réalisation des travaux sur du bâti, en les écartant des fiches actions 4 (cohésion sociétale) et 5 (patrimoines).
- ✓ Les résultats non-atteints de la fiche action 3 employabilité, en la maintenant active.

- **Ajout d'un type d'opération à la fiche action 1 : Entrepreneuriat**

Actuellement, le GAL applique un plafond pour les subventions publiques de 50% sur les projets de commerces et services de proximité. L'incitativité auprès des petites communes est insuffisante. Il est donc proposé au comité de programmation de créer un type d'opération spécifique pour encourager l'émergence de solutions pour les communes dépourvues de services de base.

<p>Types d'opération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux investissements de création et réhabilitation de locaux ou espaces publics destinés aux commerces et services de proximité. <p>Montant et taux d'aide applicables</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de cofinancement FEADER : 80% - Aide publique maximum de 80% mais peut être limité le cas échéant à un pourcentage inférieur suivant les dispositions des régimes d'aides d'état applicables - Plafond FEADER : 50 000 € <p>Coûts admissibles et conditions d'admissibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identiques aux TO de soutien aux investissements de commerces et services de proximité. - Condition supplémentaire pour les locaux mis en gérance : la sélection et l'accompagnement du gérant doivent être suivis par une chambre consulaire. Celle-ci fournissant un plan stratégique à 3 ans.
--

Vote	
Ajout du type d'opération à la FA 1	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

- **Validation des nouveaux membres**

Société civile	
Sortante	Entrante
Marylène BADOUX	Florence COUVREUR

Vote	
Validation des nouveaux membres	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

a) Prochaines rencontres

- Comité de programmation **mercredi 29 septembre 2021**
- Comité technique **mardi 14 septembre 2021 - 10h30**

Compte-rendu rédigé le 08/07/2021 à Aimargues.

**Le Président,
Pierre MARTINEZ**

